

ALLOCUTION DE MONSIEUR ALAIN BEAUDRY
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
DES SERVICES ADMINISTRATIFS



BUDGET 2013
VILLE DE JOLIETTE

ALLOCUTION DE M. ALAIN BEAUDRY
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES SERVICES
ADMINISTRATIFS
BUDGET 2013

Le budget 2013 que nous déposons ce soir est un budget équilibré de 61 489 337 \$. Ces dépenses seront financées par des revenus de 57 914 337 \$, une affectation des surplus de 3 375 000 \$ et une affectation des réserves financières de 200 000 \$.

Je vous invite à prendre le document coté 3 qui résume l'ensemble du budget. Les quatre principales sources de revenus de la Ville seront :

- les taxes foncières 19.6 M\$ et la tarification 6.4 M\$
- les paiements tenant lieu de taxes et les transferts en provenance des gouvernements 4.5 M\$
- les revenus de sources diverses 5.4 M\$
- les recettes générées par la distribution d'électricité 22 M\$.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 53 689 630 \$ alors que les dépenses pour le financement d'investissements et autres sont de 7 799 707 \$. Afin d'équilibrer le budget, une affectation de 3 375 000 \$ des surplus accumulés a été requise par rapport à 3.1 M\$ en 2012. De plus, nous utiliserons la réserve financière créée en 2003 pour le nettoyage de la prise d'eau potable pour les travaux qui seront réalisés en 2013. En résumé, les dépenses 2013 sont financées à 94.2 % par l'ensemble des revenus et 5.8 % par les surplus des exercices passés et les réserves. En 2012, c'est 94.8 %

des dépenses qui avaient été financées par les revenus et 5.2 % par les surplus accumulés.

Tel que mentionné par M. le Maire précédemment, le taux de la taxe foncière augmentera de 1 ¢ pour toutes les catégories d'immeubles. En résumé, les taux en 2013 seront les suivants :

Taxe foncière	2013	2012	Variation
Taux de base	0,90 \$	0,89 \$	1.12 %
Taux 6 logements et +	1,04 \$	1,03 \$	0.98 %
Immeubles non résidentiels	1,88 \$	1,87 \$	0.53 %
Immeubles industriels	2,19 \$	2,18 \$	0.46%

La tarification, par logement ou local, pour l'eau potable et l'assainissement demeure stable. Cependant, une tarification de 36 \$ et 18 \$ respectivement par chambre, s'appliquera pour les maisons de chambres comptant 5 chambres et plus. Nous avons ajusté la tarification des ordures afin de refléter le remboursement par Recy-Québec des redevances sur l'enfouissement, soit une diminution de 5 \$ de la tarification.

Tarification par unité	2013	2012	Variation
Eau potable	109 \$	109 \$	0 %
Ordures et matières résiduelles	156 \$	161 \$	-3.1 %
Assainissement	55 \$	55 \$	0 %

Plusieurs dépenses d'investissements sont prévues en 2013 tel qu'en témoigne notre programme triennal des dépenses en immobilisations que vous trouverez au document coté 5. La Ville de Joliette pourrait réaliser près de 23 M\$ de travaux dans la prochaine année. Notons que parmi ces travaux, 5 M\$ serviront à moderniser le Centre récréatif Marcel-Bonin, 4 M\$ pour la réfection des infrastructures de la rue Saint-Charles-Borromée Sud dans le cadre de la transformation du carrefour Musée/Cegep, 2 M\$ pour finaliser le réaménagement du boulevard Dollard, 2.2 M\$ pour la mise en valeur de l'île Vessot, 2 M\$ pour la réfection de la piscine municipale et du bâtiment de service, 1.3 M\$ pour ajouter un nouveau transformateur et autres équipements au poste Alpha du réseau électrique afin d'en augmenter la capacité, 1.7 M\$ à la réfection du pavage et la réhabilitation des infrastructures locales de diverses rues, et finalement 1 M\$ pour le remplacement de la flotte de véhicules. Des sommes seront également affectées à des travaux sur des bâtiments municipaux et à l'acquisition d'équipements divers.

La Ville de Joliette continuera d'appliquer sa politique de financement des immobilisations adoptée en 2000 afin de contrôler la dette obligataire. Au cours de l'année 2011, la dette obligataire a augmenté de 9.5 M\$ en valeur absolue suite au financement des travaux d'infrastructures des nouvelles rues dans le Carrefour du Moulin. La dette à ce jour est de 76.5 M\$. Il faut souligner que 7 % de cette dette à long terme est à la charge du gouvernement provincial à titre de subventions versées sur plusieurs années, 35 % à la charge d'une partie des contribuables à titre de taxes de secteur, et 5 % pour le réseau électrique. Ceci laisse donc 53 % de la dette à la charge de l'ensemble de la population, soit 1% de plus qu'en 2011.

Le fonds de roulement sera utilisé en 2013 pour financer 1.1 M\$ d'investissements tels que la réfection du barrage Gohier, la mise en lumière de la rivière L'Assomption près du barrage, les travaux de réfection des locaux du poste de police et la réfection de réservoirs d'eau potable à l'usine de traitement. Il est important de noter que le fonds de roulement a été augmenté à 10 M\$ en 2012 par une affectation des surplus de 1.4 M\$. Nous espérons l'augmenter à 12 M\$ en 2013 si les surplus réalisés en 2012 le permettent.

Quant aux dépenses d'investissements financées à même les revenus courants de l'année, elles s'élèvent à 2.5 M\$ soit 4 % du budget global de la municipalité.

Nous sommes fiers d'adopter ce budget dans lequel nous avons su intégrer plusieurs projets qui nous tiennent à cœur et dont nos citoyennes et nos citoyens bénéficieront.

Alain Beaudry

JOLIETTE, le 17 décembre 2012